



1. Prévenir l'éducateur le plus rapidement possible pour toute absence à l'entraînement ou en match.
2. Encourager les jeunes dans toutes situations de match. Votre enfant a besoin de votre appui pour s'épanouir.
3. S'abstenir de toute remarque négative auprès des joueurs, éducateurs, arbitres, adversaires et autres parents.
4. Pour tout litige jugé important avec : un éducateur, dirigeant, parent, joueur, demander un « RDV » en dehors des temps d'entraînement ou de match (communiquer sur des moments de tension où les émotions prennent le pas sur la raison n'est bon pour personne).
5. Participer à la vie associative et sportive de votre enfant dans le cadre de son activité en participant à son accompagnement et celle de ses partenaires lors des différentes rencontres, plateaux, tournois et animations organisés par le club .
6. S'assurer de la prise en charge de votre enfant par un membre de l'encadrement lors des entraînements, déplacements ou différentes manifestations. Le club ne peut être tenu responsable dans le cas où vous ne vous êtes pas assuré de la prise en charge de votre enfant.
7. Vérifier que l'enfant sera transporté dans les conditions de sécurité : nombre de véhicules suffisant, rehausseur, ceinture, etc...
8. Proposer son aide pour les manifestations du club autre que les matchs (installation et service des goûters d'après matchs, loto, repas, tournois...).
9. Respecter l'heure des entraînements ainsi que l'horaire des convocations les jours de match.
10. Respecter les décisions et les choix de l'éducateur.
11. Laisser l'éducateur donner seul les consignes à l'équipe pendant le match.
12. Ne pas oublier que les joueurs ont le droit à l'erreur ainsi que les arbitres.
13. Respecter l'aire de jeu : ne jamais pénétrer sur un terrain, rester derrière la main courante.
14. Respecter le vestiaire (La présence des parents est interdite).
15. Accepter les choix disciplinaires faits à mon encontre, si je ne respecte pas les règles établies par le club.
16. Ne jamais intervenir dans les consignes transmises par l'éducateur à mon enfant et le laisser évoluer avec son équipe.

Fait à : Le :

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) : précédé(s) de la mention "lu et approuvé - bon pour accord"

RAPPEL IMPORTANT

1. Lorsque vous déposez votre enfant vous devez vérifier la présence de son éducateur ou de la personne en charge de l'accueil et vous assurer que l'entraînement ou le match aura bien lieu.
2. Il est important de garder à l'esprit que les dirigeants et entraîneurs sont en grande partie des bénévoles qui donnent de leur temps et mettent au profit de vos enfants leurs compétences pour les accompagner dans leur développement et la pratique du Handball.
3. En ne respectant pas l'ensemble de cette charte et en oubliant le rôle éducatif que vous devez avoir vis-à-vis de votre enfant, vous mettez en péril l'ensemble des actions que nous menons au sein du club avec votre enfant.
4. Tout manquement à une de ces règles pourra entraîner votre exclusion temporaire voir définitive du complexe sportif dans lequel votre enfant évolue.